



Le CFA au cœur de la MPS Aquitaine c'est :

- > un centre de formation qui accueille 5000 stagiaires par an
- > une équipe de 90 formateurs
- > un parc de 5 ha
- > 190 chambres
- > un restaurant de 350 couverts et un self-service
- > un amphi, des salles de conférences
- > un centre de ressources multimédia
- > un centre d'information et d'orientation
- > 3 salles informatiques
- > des installations sportives

Contactez-nous

CFA des Métiers de l'Environnement

MPS Aquitaine
24 avenue de Virecourt
33370 Artigues-près-Bordeaux

Sandrine Léger
Tél. / fax : 05 56 77 33 08
s.leger@mps-aquitaine.org
www.mps-aquitaine.org



Verre
Papier
Carton
Plastiques
Fer
Métaux non ferreux
Bois - Palettes
Solvants
Textiles
Plumes et Duvets
Caoutchouc
Matériels électroniques et informatiques
Consommables bureautiques
Déconstruction automobile
Batteries
Piles
Végétaux
Gravats

Votre métier :
pour protéger la planète demain,
gérez l'environnement aujourd'hui

CAP



**Opérateur
des Industries
du Recyclage**



> Les Métiers du Recyclage

Récupération - Recyclage - Valorisation

Le monde de la récupération et du recyclage a pour mission de gérer et de valoriser les déchets produits par les industries et les entreprises.

Ce secteur d'activité est en plein développement :

- > il crée environ 1000 emplois par an
- > il a réalisé 7 Milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2005
- > il regroupe 3400 entreprises en France
- > il a collecté 39 millions de tonnes en 2005

> L'Opérateur des industries du recyclage

Papiers / cartons - Métaux - Déconstruction automobile - Bois-palettes - Verre - Produits électroniques - Textiles - Solvants ...

L'opérateur des industries du recyclage est un professionnel qualifié pour gérer l'environnement et transformer des matières recyclables en matières premières.

Ses principales fonctions sont :

- > La réception et le contrôle de la matière entrante
- > La préparation et les tris (manuel, mécanique, optique ...)
- > Le conditionnement et le stockage de la matière traitée
- > La maintenance des machines et des matériels
- > Le contrôle qualité des produits sortants

Au terme de sa formation en alternance de 2 ans, l'apprenti obtient un CAP « opérateur de l'industrie du recyclage ».
Ainsi, il devient un maillon essentiel de son entreprise.

FEDEREC :
la Fédération
de la
Récupération,
du Recyclage
et de la
Valorisation
avec son
réseau
d'entreprises
est le premier
partenaire du
CFA .

> La Formation

Le Centre de Formation d'apprentis de la MPS Aquitaine accueille, forme aux métiers de l'environnement.

En partenariat avec FEDEREC, ce CFA, unique en France propose des formations aux métiers du recyclage.

Il a comme missions :

- > Former et qualifier en fonction des besoins des entreprises
- > Accueillir, conseiller, orienter, informer sur ces métiers
- > Valider et certifier des parcours professionnels
- > Préparer les jeunes au monde de l'entreprise
- > Accompagner l'insertion professionnelle

> L'Apprentissage

L'apprenti est un jeune de 16 à 25 ans, salarié d'une entreprise.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail signé par l'employeur et le jeune. L'apprenti a les mêmes droits et devoirs que l'ensemble du personnel.

L'apprentissage s'effectue en alternance, 3 semaines en entreprise et une semaine en centre de formation.

L'apprenti est suivi en entreprise par un tuteur tout au long de son parcours professionnel et de son enseignement.

Le salaire de l'apprenti est fonction de son âge et de son ancienneté dans l'entreprise.

Ancienneté / âge	16-17	18-20	21 et +
1ère année	25 % du SMIC	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2ème année	37 % du SMIC	49 % du SMIC	61 % du SMIC
3ème année	53 % du SMIC	65 % du SMIC	78 % du SMIC

* Le salaire n'est pas soumis aux cotisations sociales salariales, ni aux impôts sur le revenu.

**Se former
par l'alternance, c'est :**

- > une formation gratuite avec un diplôme à la clé
- > un salaire garanti,
- > une véritable expérience en entreprise de 2 ans

